



FOIRE AUX QUESTIONS :

« *L'abandon à la Providence n'est-il pas passivité paresseuse ?* »

S'abandonner, c'est entrer en présence de Dieu, c'est ouvrir la porte de son cœur, laisser agir Dieu en soi. Pour mieux comprendre, donnons quelques définitions :

- *La Providence Divine*, c'est la présence agissante de Dieu dans l'âme.
- *La passivité*, c'est l'inertie.
- *La paresse*, c'est la léthargie, le plaisir du « ne rien faire. »

Vous voyez bien que les définitions ne s'accordent pas entre elles !

S'abandonner à la Providence de Dieu est un acte de foi pur, profond, un désir de rencontrer Dieu.

L'abandon dans l'oraison est une certaine forme indispensable pour un cœur à Cœur avec Dieu, une intimité d'union avec le Christ, Dieu vivant, Dieu présent dans la Sainte Eucharistie : c'est Lui qui agit ! Et c'est loin d'être une perte de temps que de se trouver disponible à l'action de Dieu dans l'oraison, la prière ou la contemplation. Ce temps offert à Dieu favorise et entretient le développement de la foi et permet à l'Esprit Saint d'accomplir la volonté divine dans l'âme. Il en résulte une transformation totale de l'existence et une abondance de grâces : dans ce CŒUR Miséricordieux du Christ, uni indissociablement au Cœur de Marie, l'âme naît à l'amour de Dieu et reçoit la lumière de l'Esprit Saint, autant qu'elle se donne et s'abandonne à Dieu.

Cette forme « d'inertie » que nécessite l'abandon à la Providence n'est ni oisiveté, ni apathie, mais relation profonde d'amour avec le Christ car, pour prendre conscience de sa présence, il faut s'oublier soi-même, faire taire ses passions désordonnées et entrer dans son cœur profond où Dieu réside.

Loin d'être passivité paresseuse, l'abandon à la Providence est une « **passivité amoureuse** » dans la vie divine.

Laissez donc Dieu agir en vous, Il vous espère et vous attend dans cette relation intime de « Père à fils. »

*Père Louis Grégoire
Vicaire à la Cathédrale de Fréjus
Diocèse de Fréjus/Toulon*